

Le baptême: porte d'entrée de l'annonce et du salut dans une approche œcuménique?

Marie-Hélène Robert

Zusammenfassung

Die Zusammenarbeit in der Verkündigung verlangt gebieterisch die ökumenische Forschungsarbeit als Erforschung der Einheit, »damit die Welt glaube« und gerettet werde. Inwiefern ist die Taufe ebenso sehr das Fundament, das zu einer Zusammenarbeit führt, wie andererseits der Stein des Anstoßes, der eine Konkurrenz hinsichtlich der gemeinsamen Verkündigung und des Heils verursacht, wenn die einzelnen Kirchen ihrer Berufung und dem Evangelium treu bleiben wollen? Wie haben die Kirchen die Beziehung zwischen ihren Evangelisierungspraktiken und ihrem Verständnis der Taufe reflektiert? Der Beitrag behandelt diese Fragen auf mehreren Ebenen: der biblischen (eine Vielfalt von Taufpraktiken, eine einzige Realität des Heils), der theologischen (vereintes Handeln Gottes, der Kirche und des Getauften? Taufe und Glaube, zwei göttliche Gaben, die persönlich und gemeindlich empfangen werden; Notwendigkeit der Verkündigung) und der pastoralen Ebene (verpflichtete Zusammenarbeit: der Konkurrenzgeist in der Geschichte, Verkündigung und Proselytismus, die neuen Verbindungen).

Schlüsselbegriffe

- Beziehung zwischen Evangelisierung und Taufverständnis
- pluridisziplinärer Ansatz
- Ökumene
- Taufe und Heil

Abstract

Collaboration in proclamation demands, to the highest degree, ecumenical research work as an investigation of unity, »so that the world may believe« and be saved. To what extent is baptism as much the fundament that leads to collaboration as it is the stumbling block that generates competition or rivalry with respect to the shared proclamation and to salvation when the individual churches want to remain faithful to their vocations and the Gospel? How have the churches reflected upon the relationship between their evangelization practices and their understandings of baptism? The article treats these questions on multiple levels: the biblical level (a diversity of baptismal practices, one single reality of salvation), the theological level (joint action of God, of the church and of the baptized? baptism and faith: two divine gifts that are received personally and communally; necessity of proclamation) and the pastoral level (involved collaborations: the spirit of rivalry in history, proclamation and proselytism, the new collaborations).

Keywords

- relationship between evangelization and the understanding of baptism
- multidisciplinary approach
- ecumenism
- baptism and salvation

Sumario

La colaboración en el anuncio del evangelio exige imperiosamente ver el trabajo ecuménico de investigación como investigación de la unidad, »para que el mundo crea« y se salve. ¿En qué medida el bautismo es el fundamento que conduce a la colaboración, pero también la piedra de escándalo, que produce una competencia sobre el común anuncio de la salvación, si las diferentes iglesias quieren permanecer fieles a su vocación y al evangelio? ¿Cómo han reflexionado las iglesias sobre la relación entre sus prácticas de evangelización y su comprensión del bautismo? El artículo se ocupa de estas cuestiones en varios niveles: en el nivel bíblico (una variedad de prácticas de bautismo, una única realidad de la salvación), en el teológico (¿acción conjunta de Dios, la Iglesia y los bautizados? Bautismo y fe, dos dones divinos recibidos de forma personal y comunitaria; necesidad del anuncio) y en el pastoral (colaboración obligatoria: el espíritu de la competencia en la historia, anuncio y proselitismo, las nuevas relaciones).

Palabras clave

- relación entre evangelización y comprensión del bautismo
- enfoque pluridisciplinario
- ecumenismo
- Bautismo y salvación

1 Introduction

Le baptême reste la question la plus consensuelle et la plus polémique entre les chrétiens des diverses dénominations. Les missionnaires qui seraient tentés de revendiquer une exclusivité d'annonce (quant aux méthodes employées, aux territoires revendiqués, à la légitimité de leur Église) peuvent relire la parole de Jésus à Jacques et à Jean: «Celui qui n'est pas contre nous est avec nous» (Lc 9,50), ou celle de Paul aux Corinthiens divisés en factions: «Quand l'un dit: Moi, je suis de Paul! et un autre: Moi, d'Apollos! n'êtes-vous pas des hommes? Qu'est-ce donc qu'Apollos, et qu'est-ce que Paul? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun. J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a fait croître» (1 Co 3,46) ou encore celle de saint Augustin: «Que Pierre baptise, c'est lui [le Christ] qui baptise; que Paul baptise, c'est lui qui baptise; que Judas baptise, c'est lui qui baptise» (*Homélie sur l'Évangile de Jean* Tr VI, 7).

En effet la concurrence dans la mission demeure une tentation permanente. Avant le tournant œcuménique du XX^e siècle, le baptisé venant d'une autre communauté est vu non seulement comme un concurrent mais aussi comme un porteur de l'erreur, dont il faut éliminer l'influence. Au sein d'une même Église, la concurrence tient souvent au fait que le missionnaire ou son institution entendent être fidèles à la grâce ou au charisme reçus de Dieu, qui les appelle à ne pas renoncer à leur propre forme de témoignage rendu à l'Évangile. Des motifs moins nobles peuvent aussi agir, quand la recherche du prestige ou de l'enrichissement personnels est en jeu, par exemple.

En 1980, le Cardinal Willebrands, alors président du Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens, a eu cette parole programmatique: «Par le fait même du baptême tout chrétien est consacré à la Trinité et est appelé à témoigner du Christ à travers la profession baptismale des vérités centrales de la foi chrétienne. Il n'y a qu'un baptême et par là tout chrétien participe de façon plus ou moins large à une commune profession de foi baptismale. Cette communion basée sur le baptême et sur la profession de foi baptismale rend le témoignage commun théologiquement possible. Mais comme la communion dans la foi n'est pas complète, le témoignage commun sera inévitablement limité ... L'un des principaux motifs qui nous poussent à rechercher l'unité est la nécessité pour tous les chrétiens de donner un témoignage authentique et complet de la foi chrétienne dans son entier»¹.

Résumé

La collaboration dans l'annonce engage au plus haut point la recherche œcuménique comme recherche de l'unité «pour que le monde croie» et soit sauvé. En quoi le baptême est-il tantôt le fondement qui mène à une collaboration et tantôt la pierre d'achoppement qui mène à une concurrence pour l'annonce commune et le salut quand les diverses Eglises cherchent à être fidèles à leur appel et à l'Évangile? Comment les Églises ont-elles réfléchi le rapport entre leurs pratiques évangélistes et leurs compréhensions du baptême? L'article traite ces questions aux plans biblique (une diversité de pratiques baptismales, une même réalité de salut), théologique (l'action conjointe de Dieu, de l'Église et du baptisé? Baptême et foi: deux dons divins, accueillis personnellement et communautairement. Nécessité de l'annonce) et pastoral (les collaborations engagées: L'esprit de concurrence dans l'histoire, Annonce et prosélytisme, Les nouvelles collaborations).

Mots-clés

- rapport entre évangélisation et compréhension du baptême
- approche pluridisciplinaire
- œcuménisme
- baptême et salut

¹ Lettre aux Conférences épiscopales, mai 1980, dans: Service d'information 43 (1980/II) 64.

Le vocabulaire a changé, mais la collaboration dans l'annonce engage toujours au plus haut point la recherche œcuménique comme recherche de l'unité »pour que le monde croie« et soit sauvé. En quoi le baptême est-il tantôt le fondement qui mène à une collaboration dans la mission et tantôt la pierre d'achoppement qui mène à une concurrence pour l'annonce commune du salut quand les diverses Églises cherchent à être fidèles à leur appel et à l'Évangile? Comment les Églises ont-elles réfléchi le rapport entre leurs pratiques évangélisatrices et leurs compréhensions du baptême et du salut? Je me propose d'envisager ces questions aux plans biblique, théologique et pastoral, à partir d'un point de vue catholique.

2 Une diversité de pratiques baptismales, une même réalité de salut. Regard biblique

2.1 Baptême et salut

Comment le Nouveau Testament parle-t-il du baptême dans son rapport au salut? Il s'enracine dans un certain nombre de pratiques juives, dont le baptême de Jean ressaisit les principales implications (Mt 3,1-6; Mc 1,4-8; Lc 3,1-6; Jn 1,19-28), tout en conférant dans la nouvelle Alliance une nouvelle identité puisqu'il rend le baptisé fils dans le Fils unique de Dieu qui s'est révélé en lui.

Pour le document œcuménique de 1982 *Baptême, Eucharistie, Ministère*, »Le baptême est participation à la mort et à la résurrection du Christ (Rm 6,3-5 Col 2,12); purification du péché (1 Co 6,11); nouvelle naissance (Jn 3,5); illumination par le Christ (Ep 5,14); changement de vêtement en Christ (Ga 3,27); renouvellement par l'Esprit (Tt 3,5); expérience de délivrance à travers les flots de la destruction (1 P 3,20-21); sortie de l'esclavage (1 Co 10,1-2); libération en vue d'une nouvelle humanité dans laquelle sont dépassées les barrières entre les sexes, les races et les situations sociales (Ga 3,27-28 1Co 12,13). Les images sont nombreuses mais la réalité est une.« (N° 102).

La réalité pointée par ces images est bien celle du salut, qui se traduit de diverses manières. Il est en effet possible de parler du salut en termes de guérison, de nouvelle naissance, de pardon des péchés, de réconciliation, de purification, de libération, de divinisation, de vie éternelle. Mais l'auteur du baptême et l'auteur du salut est Dieu lui-même et son action de salut est englobante. Le caractère non réitérable du baptême correspond à l'unique acte de salut en Jésus Christ (He 7,27; 9,12; 10,10) crucifié et ressuscité une fois pour toutes: les baptisés sont plongés dans sa mort (Rm 6,10; 2 Co 5,17), une fois pour toutes.

Cette unité fondamentale n'empêche pas la diversité des approches, en particulier de la séquentialité entre don de l'Esprit et baptême dans les Actes des apôtres. Le baptême est effectué »au nom de Jésus« par l'imposition des mains souvent précédée ou suivie du don de l'Esprit (Ac 2,38; 8,15-17; 10,44-48; 19,5-7) hormis en Ac 8,26-40. L'Écriture ne permet pas non plus de trancher la question du baptême des enfants². Quant au rite baptismal, il n'est pas décrit comme

² Le baptême de maisonnes mentionné dans les Actes des Apôtres (Ac 16,15) est généralement interprété par les Églises pédobaptistes comme incluant les enfants, d'autant que Jésus les a institués comme les modèles de ceux qui entrèrent dans le Royaume de Dieu (Mt 19,13-14) (voir aussi Mc 9,36-37; Lc 18,15-17). Mais les protestants évangéliques dans

l'ensemble récusent cette interprétation, qui risque d'assimiler baptême et circoncision, comprise comme une entrée dans un peuple par génération plus que par régénération. Le débat sur cette question est ancien.

tel. Autrement dit, il est important de respecter les diverses ritualités mises en place dans les Églises. Si leur but commun est bien le salut, ou la justification, l'annonce et le baptême sont deux moyens mais au sens de dons de Dieu (Ep 4,4) puisqu'ils supposent et rendent visibles l'action de l'Esprit et la grâce, sans lesquelles la foi et le salut ne peuvent être actifs. Ces moyens ne sont pas la propriété des annonceurs. Comment le baptême est-il situé dans l'annonce?

2.2 Baptême et annonce du salut

Dans les Synoptiques, jusqu'à la Passion, Jésus lui-même annonce le salut et valorise la foi des personnes qu'il touche, sans leur parler de baptême. En revanche, après sa Résurrection, l'annonce de l'Évangile du salut est au premier plan et le baptême est présenté en Mc et dans les Ac comme un moyen de salut. Pourquoi? Essentiellement parce que le baptême est une plongée salutaire dans la mort du Christ, qui donne part à sa Résurrection, ce qui ne peut se faire qu'après l'événement pascal.

En effet, dans les finales de Mt et de Mc le mandat missionnaire met l'accent sur le devoir de baptiser: »Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde« (Mt 28,19-20). En Mc 16,15-16, la mise en relation avec le salut est explicite: »Puis il leur dit: Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.« La séquence est ici annonce, foi, baptême, salut. Le baptême est mis en corrélation avec la foi, et le salut est la conséquence de cette corrélation. Foi, baptême et salut sont donc à annoncer conjointement. En revanche, l'envoi des disciples par le ressuscité en Lc 24,47 ne nomme pas le baptême (»on prêchera en son nom la conversion et le pardon des péchés à toutes les nations, à commencer par Jérusalem«). Mais le deuxième volet de l'œuvre lucanienne déploie l'importance de la pratique du baptême dans les premières communautés de disciples du Christ, dès la Pentecôte, comme on l'a vu.

Pourtant Paul, de son côté, affirme: »Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser mais évangéliser« (1 Co 1,17). Il manifeste par là que l'évangélisation est plus englobante que l'acte de baptiser et il entend recadrer ceux pour qui le baptême pourrait s'effectuer sans chercher d'abord l'unité. En Rm 10, 9-10 Paul affirme la nécessité de la confession de foi pour le salut: »Si, de ta bouche, tu confesses que Jésus est Seigneur et si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. En effet, croire dans son cœur conduit à la justice et confesser de sa bouche conduit au salut.« Mais ce n'est aucunement pour relativiser l'importance du baptême, qui engage toute la vie du disciple du Christ puisque Paul vient de dire aux Romains: »Ignorez-vous que nous tous, baptisés en Jésus Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? Par le baptême, en sa mort, nous avons donc été ensevelis avec lui, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous menions nous aussi une vie nouvelle. Car si nous avons été totalement unis, assimilés à sa mort, nous le serons aussi à sa Résurrection« (Rm 6,3-5). Le baptême est nécessaire pour le salut, dans la vie présente et dans la vie éternelle. Tt 3,5 évoque le baptême, sans employer le mot, en termes de moyen de salut: »il nous a sauvés non en vertu d'œuvres que nous aurions accomplies nous-mêmes dans la justice, mais en vertu de sa miséricorde, par le bain de la nouvelle naissance et de la rénovation que produit l'Esprit Saint«. Ép 5,26 réfère l'image du baptême à l'Église: »il a voulu ainsi la rendre sainte en la purifiant avec l'eau qui lave, et cela par la Parole«. En 1 Co 6,11 le baptême apparaît aussi comme un signe effectif du salut, un moyen.

C'est aussi le cas dans des textes non pauliniens, comme en He 10,22, en 1P 3,21 ou en Jn 3,5: personne ne peut entrer dans le Royaume de Dieu sans être né de l'eau et de l'esprit. Le baptême est le moyen et la condition d'entrée dans le Royaume. Mais nous sommes ici dans un contexte d'annonce de l'Évangile: le verset ne concerne pas ceux qui n'ont pas entendu le message.

Dans la séquence annonce – conversion – foi – baptême – salut – mission du baptisé, la place du baptême n'est donc pas fixe. L'important est peut-être que tous les éléments soient actifs, même si leur ordre est mobile et s'ils se déploient dans le temps. Ce qui médiatise la relation entre baptême, annonce et salut se décline en termes de foi, conversion, grâce, alliance et implique le sujet et l'Église dans une orientation universelle et éternelle. Dans cette médiatisation, l'action divine et l'action humaine sont-elles conjointes? Comment comprendre la relation entre l'action de Dieu, celle du baptisé et celle de l'Église, qui annonce l'Évangile du salut et accueille le baptisé?

3 L'action conjointe de Dieu, de l'Église et du baptisé Regard théologique

3.1 Baptême et foi: deux dons divins, accueillis personnellement et communautairement

Le Credo de Nicée Constantinople affirme à la suite d'Ep 4,4: »Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés« parce qu'il y a »un seul Dieu« et »un seul Seigneur«, et parce que l'Église est une. Sur ce fondement, le document œcuménique de 1982 *Baptême, Eucharistie, Ministères* (BEM) avalise un large consensus entre les Églises concernant la relation entre baptême et foi. »Toutes les Églises reconnaissent la nécessité de la foi pour recevoir le salut impliqué et manifesté dans le baptême. L'engagement personnel est nécessaire pour être un membre responsable dans le Corps du Christ« (BEM, 8). Cette formulation établit une relation entre salut et baptême, en mettant en valeur que la condition du salut n'est pas le baptême mais la foi³. Le baptême implique et manifeste le salut, il suppose également la foi. La foi personnelle pour les baptistes, la foi inchoative du baptisé si c'est un enfant pour les luthériens, la foi de l'Église que les parents catholiques s'engagent à faire connaître à l'enfant pour qu'il devienne »un membre responsable dans le Corps du Christ«.

Depuis la Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification par la foi⁴, signée entre luthériens et catholiques en 1999, puis ratifiée par les méthodistes en 2006 et récemment par la Communion mondiale d'Églises réformées (5 juillet 2017), cette question de la relation entre l'action divine et l'action humaine s'est apaisée. Mais pendant des siècles, elle a été le point d'achoppement entre les Églises. La Déclaration engage l'articulation entre liberté et grâce, la coopération de la créature au salut, le rôle de l'Église, et, aux n° 28-30, la question du péché. Quelles sont les implications de cet accord pour notre question?

³ Sur cette question dans ses implications œcuméniques, voir André BIR-MELÉ, *Le Salut en Jésus-Christ dans les dialogues œcuméniques*, Paris-Lausanne 1986; Henri BLOCHER, *Baptême et dialogue œcuménique, point de vue baptiste*, dans: *Unité des chrétiens* 119 (2000) 11-15; André GOUNELLE, *Le baptême: le débat entre les Églises*, Paris 1996; Dagmar HELLER, *Le baptême – fondement de l'unité des Églises? Foi et Constitution et la ques-*

tion du baptême, dans: Irénikon 72 (1999) 73-93; Walter KASPER, *Ecclesiological and Ecumenical Implications of Baptism*, dans: *Ecumenical Review* 52 (2000) 526-541; Georghé SAVA-POPU, *Le baptême dans la tradition orthodoxe et ses implications œcuméniques*, Fribourg 1994.

⁴ FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE et ÉGLISE CATHOLIQUE, *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*, 1999.

⁵ Jésus a pour objectif le salut de tous et sa mission est en vue du salut de tous (Jn 3,16; Jn 12,47-48; Rm 11,32; 1Th 5,9; 1Tm 2,4-5; Tt 2,11; voir aussi: 1Jn 3,19b-20).

⁶ Voir les présentations des pratiques particulières dans Thomas F. BEST (dir.), *Baptism Today: Understanding, Practice, Ecumenical Implications*, Collegeville 2008.

La foi est le préalable au baptême et au salut («celui qui croira et sera baptisé sera sauvé», Mc 16,16) mais elle est aussi le fruit du baptême quand celui-ci est compris comme le don actif et gracieux de Dieu, comme un véritable sacrement, qui nécessite une appropriation personnelle. La puissance à l'œuvre dans les sacrements est la seule puissance de Dieu, et c'est une personne graciée qui la reçoit. Le salut est-il pour autant conditionné par le baptême?

L'Église catholique affirme la nécessité du baptême pour le salut (*Lumen gentium* 14; *Ad gentes* 7) mais cette nécessité est référée à la volonté de Dieu que tous soient sauvés⁵ (1 Tim 2,4); ceux qui ignorant l'Évangile et l'Église mais cherchent Dieu avec un cœur sincère et souhaitent faire sa volonté telle qu'ils peuvent la discerner par leur conscience, peuvent atteindre le salut (LG 16; cf. AG 7; *Gaudium et spes* 22). Le Prologue de l'Évangile de Jean affirme que tout a été créé par le Logos fait chair en Jésus Christ, qui éclaire tout homme (Jn 1,2.9). Les non-baptisés peuvent être sauvés, non selon ce qu'ils font (leurs œuvres propres) mais selon le Christ, dont l'esprit est à l'œuvre dans toute la création.

Les luthéro-réformés qui pratiquent le baptême des enfants partagent la plupart de ces points, mais ils considèrent que Dieu s'engageant dans le sacrement, qui est une ordonnance, le baptême requis pour le salut donne l'assurance du salut au baptisé qui lui demeure chaque jour fidèle, et jusqu'au bout. »Nous confessons ensemble que le pécheur est justifié au moyen de la foi en l'œuvre salvatrice de Dieu en Christ; ce salut lui est offert par l'Esprit Saint dans le baptême en tant que fondement de toute sa vie chrétienne« (DCDJ n° 25).

Mais »nous confessons ensemble que, dans le baptême, le Saint-Esprit unit la personne humaine au Christ, la justifie et la renouvelle effectivement« (DCDJ n° 28). Le baptême sauve de la mort provoquée par le péché et fait entrer dans l'Église. C'est bien la foi qui sauve, une foi personnelle et ecclésiale, et la foi mène au baptême et à une vie de disciple du Christ.

Pour les baptistes, le baptême de confessants est la règle; baptiser un adulte qui a reçu un baptême sans avoir la foi n'est pas considéré comme un rebaptême mais comme le seul authentique baptême, puisque les conditions minimales (la confession de foi personnelle) n'étaient pas remplies lors de la première cérémonie. Le baptême n'est pas selon eux un sacrement qui confère la grâce mais une confirmation que la grâce est à l'œuvre dans le croyant qui demande le baptême. Mais est-il juste de parler de nullité du baptême comme on parle de nullité du mariage pour sauvegarder l'unicité du baptême? C'est une proposition qui semble gagner en influence dans les milieux évangéliques, et sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie.

Pour les diverses traditions chrétiennes⁶, le baptême ouvrant au salut nécessite donc la foi du baptisé, une foi personnelle et ecclésiale. Mais pour les pédobaptistes, le don divin de la foi peut connaître une longue maturation avant d'être reconnu et accueilli de manière consciente et responsable. L'accent est mis sur l'action patiente de Dieu dans le cœur de ses créatures, qu'il veut sauver. Pour les pédobaptistes, le baptême des enfants est le signe le plus éloquent de la souveraineté de Dieu, de sa grâce et de son amour pour toute créature. Il s'enracine dans la foi de l'Église et il appelle un progrès dans la foi (enseignement et vie de disciple). L'annonce de l'Évangile passe par l'appel à la conversion, dont Dieu est maître tout en laissant libre sa créature.

La foi, le salut et le baptême ont une dimension ecclésiale: l'incorporation salvifique dans le Christ est une incorporation dans l'Église, son Corps. Mais de quelle Église s'agit-il? De l'Église du Christ? De telle Église? Et que signifie cette incorporation? Suscite-elle une concurrence ou une collaboration? Si l'Église valorise effectivement la part de Dieu, la concurrence devrait laisser la place à la collaboration. Si l'Église est com-

prise comme le Corps du Christ, elle ne peut être morcelée: »Le don de la communion appelle à témoigner en commun du Christ dans le monde, partout où une communion, même partielle, de foi et de vie, telle qu'elle existe entre les Églises, rend possible ce témoignage ... La mission sans l'unité n'évoque pas la perspective du Corps du Christ, et l'unité sans la mission manque de vie.«⁷

3.2 La nécessité de l'annonce

Les catholiques reconnaissent le baptême donné par les orthodoxes⁸ et par les protestants luthéro-réformés, baptistes, évangéliques, conféré au nom du Père, du Fils et de l'Esprit, avec de l'eau et selon la foi de l'Église professée dans les Credo. Ils reconnaissent donc leur mandat missionnaire d'annonce de l'Évangile. Or les compréhensions du salut et des moyens de salut ne sont pas toujours convergentes.

En revanche dans l'Église orthodoxe les pratiques varient selon les époques, les patriarcats et les Églises en cause, allant de la non-reconnaissance du baptême tant que l'unité parfaite dans la foi n'est pas faite à la reconnaissance moyennant la confirmation⁹ pour accéder à la communion eucharistique¹⁰. Mais la mission est moins référée au mandat missionnaire qu'à l'organisation territoriale de l'Église, on y reviendra.

Les Églises de confessants ne reconnaissent pas le baptême administré à des enfants incapables de professer leur foi. Mais elles peuvent reconnaître la discipularité et la mission des personnes que Dieu transforme par sa grâce. Mais alors, tout un champ de mission risque de leur échapper. D'un autre point de vue, cela pourrait libérer de l'énergie pour une mission conjointe envers ceux qui ne connaissent pas l'Évangile.

La question de la concurrence et de la complémentarité dans la mission des baptisés ne se pose donc pas dans les mêmes termes selon les Églises. A défaut de pouvoir faire le tour des positions, je vais évoquer le regard catholique.

Dieu n'est pas prisonnier des sacrements: les non-baptisés peuvent être sauvés même s'ils n'ont pas reçu l'annonce de l'Évangile et à l'inverse tout baptisé n'est pas automatiquement sauvé: la foi et sa fructuosité sont requises. Le baptême catholique n'a donc rien d'un acte »magique«: il implique la vie de foi, une fructuosité dans l'engagement du disciple à la suite du Christ. Mais un christianisme »de nom« rend l'annonce inutile, puisque les baptisés qui n'ont pas la foi se croient sauvés¹¹.

Le magistère catholique récent souligne la spécificité de l'annonce du salut aux Juifs: elle prend la forme d'un témoignage véritable rendu au salut en Jésus-Christ mais elle ne comporte pas l'appel au baptême en raison de l'appel premier mais aussi final adressé à Israël (»tout Israël sera sauvé«, Rm 11,25a) et en raison du poids de l'histoire¹².

Depuis le concile Vatican II, l'articulation entre dialogue et annonce est travaillée de près: admettre le salut des non-chrétiens n'est-ce pas mettre un frein à l'annonce? Si l'on peut être sauvé sans le baptême, pourquoi l'annonce est-elle un impératif pour le chrétien? Le

⁷ Histoire du Groupe Mixte de Travail de l'Église Catholique Romaine et du Conseil Œcuménique des Eglises, Groupe Mixte de Travail, 4^e Rapport, 1975, 44.

⁸ Décret conciliaire Unitatis reintegratio 1964, n° 14 et 15. Décret conciliaire sur les Églises orientales catholiques, 1964, n° 24-30. Mais l'eucharistie n'est pas un »moyen« pour établir la communion, elle la présuppose (JEAN-PAUL II, Ecclesia de Eucharistia, 2003).

⁹ Qui est réitérable pour les orthodoxes.

¹⁰ »L'initiation chrétienne est un tout dans lequel la chrisation est la perfection du baptême et l'eucharistie l'achèvement des deux.« COMMIS-SION MIXTE INTERNATIONALE POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE, Foi, sacrement et unité de l'Église, Bari 1987, n° 37. Le n° 49 du document liste »les points essentiels de la doctrine du baptême

Forum a programmé de travailler de près ce point. Il me semble que la question pourrait être envisagée non du point de vue de la créature mais du point de vue du Sauveur. La typologie des baptêmes (baptême de Jean, baptême pour les morts en 1 Co 15,29, baptême de désir, baptême du sang, baptême dans l'Esprit Saint) manifeste l'amplitude de l'action salvatrice de Dieu dans le cœur des créatures.

Les dialogues œcuméniques travaillent à ce que ce qui unit les chrétiens rende possible une reconnaissance de la mission de l'autre, du travail de Dieu en lui, voire du baptême qu'il a reçu. La concurrence peut laisser place à la collaboration dans l'annonce. Réciproquement, au nom de la mission d'annonce du salut, commune aux baptisés, les différents baptêmes peuvent être reconnus, même si une communion totale n'est pas réalisée. Où en sommes-nous sur ces points? Quelles sont les collaborations pastorales engagées? Qu'est-ce qu'implique, au plan pastoral, la reconnaissance du baptême donné dans une autre Église?

4 Les collaborations engagées. Regard pastoral

4.1 L'esprit de concurrence dans l'histoire

Assez vite dans l'histoire de l'Église le baptême est devenu la marque du succès de l'évangélisation. Sa compréhension est en lien étroit avec la compréhension du salut.

Dans le monde catholique, la concurrence missionnaire a historiquement été le fait des congrégations présentes sur un même territoire, et la Sacrée Congrégation *Propaganda Fide* fondée par le pape Grégoire XV en 1622 avait tenté de juguler ce fléau en répartissant les congrégations sur les territoires, même avant le *Ius commissionis*. Les baptêmes permettaient aux missionnaires *ad gentes* de chiffrer leur apostolat, afin d'obtenir un plus grand appui de la *Propaganda*, en personnel ou en ressources financières.

Avec les sociétés de mission protestantes la concurrence a été virulente. Il s'agissait souvent d'arriver les premiers sur un territoire pour y implanter l'Église. Là encore, le nombre de baptêmes était un marqueur qui se voulait objectif de la solidité d'une implantation. Cet esprit de rivalité n'a pas forcément laissé de bons souvenirs aux populations ou aux responsables des Églises rivales.

Au XX^e siècle, les Églises protestantes prennent conscience que leurs divergences nuisent grandement à la mission. La Conférence missionnaire intra-protestante d'Edimbourg en 1910 dénonce ce mal en montrant que la concurrence entre les Églises, maintes fois constatée, entraîne le trouble parmi ceux à qui l'Évangile est annoncé¹³.

Les Églises orthodoxes, de leur côté, sont sourcilleuses quand d'autres communautés chrétiennes viennent s'implanter là où elles sont présentes. Elles gardent un ressentiment tenace envers l'uniatisme. La collaboration sacramentelle est rarement à l'ordre du jour, sauf pour des mesures exceptionnelles, quand par exemple un baptisé est géographiquement très éloigné d'une paroisse.¹⁴

sur lesquels les deux Églises sont unanimes » et les n° 50 et 51 les différences (le baptême par infusion, la possibilité pour un diacre catholique d'être ministre du baptême, l'accession à l'eucharistie avant la confirmation pour les enfants catholiques). Michel STAVROU, *L'ecclésiologie du baptême des autres chrétiens dans la conscience de l'Église orthodoxe*, dans: *Contacts* 1999 (2002) 260-291.

¹¹ Joseph RATZINGER, *Le Nouveau peuple de Dieu*, Paris 1971 (Chap. VI »les nouveaux païens et l'Église«).

¹² Marie-Hélène ROBERT, Israël dans la mission chrétienne. *Lectures de Romains 9-11*, Paris 2010.

¹³ Marie-Hélène ROBERT, Aux origines missionnaires du mouvement œcuménique, dans: *Unité des chrétiens* n°157 (janvier 2010) 9-12.

¹⁴ COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE, *L'uniatisme, méthode d'union du passé et la recherche actuelle de la pleine communion*, Balamand 1993.

4.2 Annonce et prosélytisme

Alors qu'entre catholiques et luthéro-réformés la reconnaissance des baptêmes n'est plus un enjeu doctrinal, la question de la concurrence entre les Églises s'aiguise avec la forte croissance des Églises pentecôtistes et évangéliques, croissance qui s'effectue volontiers en puisant dans le vivier des chrétiens » de nom «, baptisés dans les Églises dites historiques. Un document important du COE a fait le point sur cette question en 1997. Il affirme notamment:

»Le témoignage commun est constructif: il enrichit, questionne, fortifie et construit des relations et une communauté chrétiennes solides. Par la parole et l'action, il met en lumière la pertinence de l'Évangile dans le monde contemporain. Le prosélytisme est une perversion du témoignage chrétien authentique, et donc un contre-témoignage. Il ne construit pas, mais détruit. Il est cause de tensions, de scandales et de divisions et constitue par là un facteur de déstabilisation de l'Église du Christ dans le monde. Il est toujours une blessure infligée à la koinonia et ne crée pas la communion, mais incite à l'antagonisme.«¹⁵

L'enjeu principal semble bien être de parvenir à une collaboration dans l'annonce du salut, en respectant le baptême de l'autre et son mandat missionnaire, et, comme y invitait le C^{al} Willebrands, sans se contenter d'une juxtaposition des approches. Voici ce qu'en dit en 2005 le GMT dans son 8^e rapport intitulé »Implications ecclésiologiques et œcuméniques du baptême commun«, aux n^o 83 et 84.

»Évangéliser, c'est faire connaître sa foi et sa conviction à d'autres personnes et les inviter à devenir des disciples, qu'elles se réclament ou non d'autres traditions religieuses. Cette communication doit se faire avec confiance et humilité, et elle doit être l'expression de l'amour que nous professons pour notre monde. Si nous prétendons aimer Dieu et aimer notre prochain mais que nous négligeons de communiquer la bonne nouvelle à notre prochain avec intensité et cohérence, nous nous trompons nous-mêmes sur l'intégrité de notre amour tant pour Dieu que pour notre prochain. Il n'est pas de plus grand cadeau que nous puissions faire à nos sœurs et frères humains que de leur faire connaître, de leur présenter, l'amour, la grâce et la miséricorde de Dieu en Christ. L'évangélisation mène à la repentance, à la foi et au baptême. Lorsqu'on nous dit la vérité face au péché et au mal, nous devons donner une réponse – positive ou négative (cf. Jn 4,28-29; Mc 10,22). Cela provoque une conversion impliquant un changement de nos comportements, de nos priorités et de nos objectifs. Cela aboutit au salut des personnes qui étaient perdues, à la guérison des malades et à la libération des personnes opprimées et de toute la création.«

15 COE, Vers un témoignage commun. Un appel à établir des relations responsables dans la mission et à renoncer au prosélytisme, 19 septembre 1997.

16 »L'Esprit suscite en tous les disciples du Christ le désir et les initiatives qui tendent à l'union pacifique de tous, suivant la manière que le Christ a voulue, en un troupeau unique sous l'unique Pasteur. À cette fin, l'Église notre Mère ne cesse de prier, d'espérer et d'agir, exhortant ses fils à se purifier et à se renouveler pour que, sur le visage de l'Église, le signe du Christ brille avec plus de clarté« (LG 15).

17 CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, Devenir chrétien: Perspectives tirées des Écritures et des écrits patristiques. Quelques réflexions actuelles. Rapport de la cinquième phase du Dialogue international entre des Églises et des responsables pentecôtistes classiques et l'Église catholique (1998-2006); CONSULTATION THÉOLOGIQUE NORD-AMÉRICAINE ORTHODOXE CATHOLIQUE, Baptême et économie sacramentelle, dans: Irenikon 72 (1999) 114-130; COE, FOI ET CONSTITUTION, Baptême, Eucharistie, Ministère, Paris 1984; Baptême, eucharistie, ministère 1982-1990: rapport sur le processus »BEM« et les réactions des Églises, Paris 1993; One Baptism.

Towards mutual recognition. A Study text, Genève 2011; Ensemble vers la vie: Mission et évangélisation dans des contextes en évolution, Proposition pour une nouvelle affirmation du COE sur la mission et l'évangélisation, 2012. Et l'Église: vers une vision commune, 2013; GROUPE MIXTE DE TRAVAIL ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE ET LE CONSEIL œCUMÉNIQUE DES ÉGLISES (COE), Implications ecclésiologiques et œcuméniques du baptême commun, dans: Huitième rapport, 1999-2005, Genève-Rome 2005, 48-78. Dialogue trilatéral entre mennonites, luthériens et catholiques (2012-2017) et dialogue en cours (2017-2022) entre baptistes et catholiques sur la puissance de

Le texte signé en 2011 par le COE, le CPDI et l'alliance évangélique mondiale, «Témoignage chrétien dans un monde multireligieux: recommandations pour un code de conduite», pose également les bases éthiques nécessaires à l'évangélisation.

Évangéliser dans cet esprit constructif peut effectivement se vivre ensemble. Mais quand il s'agit de proposer le baptême au converti, de nouvelles questions surgissent: dans quelle Église demandera-t-il à être baptisé? Selon quels critères? De nouvelles recherches de collaboration sont à mener.

4.3 Les nouvelles collaborations

Les recherches œcuméniques de collaboration dans le témoignage et la pratique ecclésiale s'effectuent sous la conduite de l'Esprit Saint (LG 15¹⁶). Les collaborations actuelles entre baptisés sont perceptibles dans au moins quatre domaines:

4.3.1 Les nombreux dialogues œcuméniques et les textes officiels communs¹⁷

Ils s'appuient sur le mandat du baptême. Les questions portent sur la reconnaissance des baptêmes respectifs, sur le sens de la sacramentalité, sur le baptême comme porte d'entrée aux autres sacrements: l'intercommunion en particulier reste un sujet sensible entre catholiques, orthodoxes et protestants. A Magdeburg (Allemagne) le 29 avril 2007, la plupart des Églises¹⁸ ont signé un accord de reconnaissance réciproque du baptême. Les mennonites n'ont pas signé la déclaration pour trois raisons: le texte parle du baptême comme sacrement; un baptême donné sans la foi n'est pas valide; la confession de foi ne reçoit pas assez de considération. Mais les mennonites des Pays-Bas l'auraient peut-être signé.

Grâce aux dialogues entre les Églises mais aussi au sein d'une même Église, les différences doctrinales entre les communautés sont davantage l'occasion d'un approfondissement que d'un dénigrement.

4.3.2 La dimension spirituelle¹⁹

Mentionnons la prière commune, la solidarité dans les épreuves, la communion dans le baptême du sang²⁰ (les persécuteurs ne font aucune différence entre les chrétiens) et le travail sur la réconciliation des mémoires²¹.

l'Évangile et la mission de l'Église, auxquels je participe comme membre catholique. Voir M.-H. ROBERT, Baptême et dialogue trilatéral entre mennonites, luthériens et catholiques: enjeux ecclésiologiques, dans: Théophilyon, t. XXI, vol.1 (avril 2016) 127-142.

18 »Malgré les différences dans la compréhension de l'Église, il existe entre nous un accord fondamental sur le baptême. C'est pourquoi nous reconnaissons tous les baptêmes pratiqués par immersion ou par aspersion d'eau, selon la mission de Jésus, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et nous nous réjouissons pour toutes les personnes qui sont baptisées. Le baptême ainsi réalisé est unique et ne peut être répété«. La conférence

épiscopale catholique, l'Église orthodoxe éthiopienne, la Communauté de travail des paroisses anglicanes épiscopales, l'Église orthodoxe arménienne apostolique, l'Église des anciens réformés de la Basse-Saxe, l'Unité des Frères évangéliques de la confession d'Augsbourg, la Communauté fraternelle »Herrnhuter«, l'Église méthodiste, l'Église catholique chrétienne, l'Église orthodoxe et l'Église luthérienne indépendante. Deux Églises orientales anciennes et les chrétiens de tradition anabaptiste (baptistes et mennonites) n'ont pas signé.

19 CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, Assemblée plénière du CPPUC, 3-8 novembre 2003 sur la spiritualité œcuménique, Rapport de Mgr Kurt KOCH, Service d'Informations n° 115 (2004/I-II) 32-40; Walter KASPER, Manuel d'œcuménisme spirituel, Bruyères-le Châtel 2006.

20 »... la communion dans la prière et dans les autres bienfaits spirituels, bien mieux, une véritable union dans l'Esprit Saint, qui, par ses dons et ses grâces, opère en eux aussi son action sanctifiante et dont la force a permis à certains d'entre eux d'aller jusqu'à verser leur sang« (LG 15).

21 JEAN-PAUL II, Ut unum sint, 1995, n° 2, n° 98.

4.3.3 Les ajustements dans les pratiques ecclésiales

Nous passons de la concurrence prosélyte et dénigrante aux rituels d'admission sans »rebaptême«, aux certificats de baptême communs ou aux parrains et marraines venant de deux Églises différentes.

Parmi les ajustements pratiques, on peut aussi mentionner l'évangélisation ensemble (parcours Alpha, soirée de louange et de guérison, évangélisation de rue, communautés nouvelles avec une forte dimension missionnaire et œcuménique comme Taizé, le Chemin Neuf, Bose ...), les aumôneries partagées.

Citons encore le Forum chrétien mondial, les engagements éthiques communs, les prises de parole publiques, mais qui ne sont pas sans créer parfois des tensions à l'intérieur d'une même tradition ecclésiale.

Ces diverses propositions mettent en valeur l'importance de chercher ensemble des réponses au morcellement des Églises, qui occasionne un contre-témoignage dans de nombreux secteurs.

4.3.4 Les dialogues informels sur le »rebaptême«

Les nouvelles collaborations se cherchent également dans les dialogues informels entre les membres des Églises, favorisés par les diverses propositions mentionnées *supra*. Par exemple, une proposition m'est parvenue de la part d'un pasteur baptiste français: l'Église catholique reconnaît la nullité d'un mariage quand les conditions essentielles du mariage en question n'ont pas été honorées. Ne peut-elle pas admettre que les évangéliques puissent déclarer nul un baptême dont les conditions essentielles n'ont pas été respectées, en l'occurrence la profession de foi personnelle et publique du baptisé? Essayons de voir si cette transposition peut être faite, puisqu'il est tout à fait remarquable que nous puissions nous questionner de la sorte.

Les baptistes ne reconnaissent pas la sacramentalité des mariages, *a fortiori* la possibilité d'une déclaration de nullité de cette sacramentalité. De même un luthérien sera peu sensible à l'argument, puisque pour lui le mariage n'est pas un sacrement mais une œuvre humaine, que Dieu peut bénir. Il s'agit donc pour les baptistes de proposer une piste aux catholiques à l'intérieur de leur propre cadre, pour l'appliquer à un autre cadre, où la notion de sacrement se comprend différemment.

Or, dans le mariage catholique, ce sont les époux qui se donnent le sacrement de la présence du Christ l'un à l'autre, qui en sont les ministres. En se donnant librement et en conscience le sacrement, les époux catholiques croient à la suite de Paul qu'ils sont image de l'alliance indissoluble de Dieu avec son Église, unique épouse, ce qui ne peut être qu'un don de Dieu. Dans le cas de la demande de nullité de mariage, les personnes restent dans un même cadre référentiel (celui du mariage chrétien); si certaines conditions requises pour que le sacrement soit valide n'avaient pas été prises en compte au moment du mariage, cela en effet peut mener à une déclaration de nullité: le sacrement comme tel n'a en fait pas eu lieu. Mais le sacrement du mariage n'est pas remis en cause en soi, il est remis en cause dans ce cas précis où les conditions requises n'étaient pas présentes. Le divorce serait une atteinte grave au sacrement, qui lui a bien eu lieu. Le divorce religieux n'a pas de réalité théologique, en fait, et c'est d'ailleurs pourquoi dans ce cadre sacramentel un remariage, même non religieux, est considéré comme un adultère.

Mais le sacrement du baptême n'est pas donné par l'autorité du ministre ou du croyant, c'est le Christ lui-même qui baptise. Pour un catholique, personne sur terre ne peut *annuler*

une action du Christ, sa promesse tient ferme. Autrement dit, dans le cadre référentiel catholique, rebaptiser relèverait d'un divorce, non d'une annulation. Le »second baptême« n'a donc pas plus de réalité théologique qu'un divorce religieux. Le premier baptême seul est valide et sacramentel. Le baptême, comme la confirmation et l'ordination, est pour les catholiques un sacrement non réitérable, qui marque la personne d'un «caractère», d'un sceau ineffaçable. »Rebaptiser« un baptisé qui a cheminé dans la foi met donc le candidat au »rebaptême« en situation de reniement de son baptême (qui est une apostasie de l'action du Christ).

Dans la proposition du pasteur, nous sommes dans *deux cadres référentiels*. Le baptême baptiste ne reconnaît pas le baptême catholique d'enfant parce que les conditions qu'il estime nécessaires (profession de foi personnelle et publique) ne sont pas remplies. Il l'estime donc nul, au sens où il en refuse la sacramentalité, et demande à la partie catholique d'accepter qu'il puisse l'estimer nul et donc de donner valablement le baptême selon son propre cadre de référence.

Or un catholique ne peut pas dénier au pédobaptême sa sacramentalité intrinsèque; il n'y a donc pas de «nullité» du baptême, puisque dans son cadre les éléments essentiels du baptême étaient bien respectés: l'enfant est baptisé par un ministre lieutenant du Christ lui-même, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, avec de l'eau, dans la foi de l'Église, foi qui est appelée à devenir une profession de foi personnelle et responsable pour que le baptême porte du fruit; les parents s'engagent en effet à annoncer la foi à l'enfant, ou à le mettre dans une situation où il aura connaissance de la foi (école catholique, catéchisme, mouvement d'Église ...). L'enfant fera ou non sa profession de foi et persévéra ou non (la foi est un don libre de Dieu, elle n'est pas donnée automatiquement avec le baptême, mais la grâce de Dieu est agissante).

Si l'enfant en grandissant ne reçoit pas l'annonce, il ne peut être tenu responsable de l'infructuosité de son baptême. Mais son baptême reste sacramentel et valide, ineffaçable et non réitérable. Simplement, il ne porte pas (encore) de fruits.

S'il reçoit l'annonce de l'évangile, y répond par le don de la foi, et persévère, alors le sceau de son baptême l'engage au plus haut point, même si cette annonce a été faite par une autre Église ou s'il rencontre ensuite une Église qui l'attire davantage. Une carte commune de baptême, une profession de foi publique ou une cérémonie d'admission dans l'Église sans rebaptême permettraient de répondre à ce jeune adulte ayant reçu enfant le baptême dans l'Église catholique et qui seulement alors prend conscience de sa foi en Christ. Au lieu d'incriminer son Église d'origine il est plutôt invité à comprendre que Dieu ne l'a jamais délaissé et qu'il exerce une puissance active dans sa vie, une puissance telle qu'il en vient à découvrir et à accueillir le don de la foi que Dieu lui a fait dès son baptême, qui demeure valide. Car si la foi est bien accueillie librement par un sujet à qui l'annonce a été faite, à un moment où à un autre de sa vie, elle demeure un don gratuit de Dieu. Si le candidat baptisé enfant n'a jamais professé sa foi (parce qu'il n'a été ni catéchisé, ni intégré dans une communauté, ni éduqué à la prière, ni mis en contact avec des chrétiens) et qu'il découvre la foi dans une autre Église, on ne peut pas soutenir qu'il découvre une «autre» foi. Il s'agit bien de la foi au Christ, de la foi de l'Église, de sa propre foi, don de Dieu, foi qui s'est enfin éveillée, certes au contact d'un chrétien, d'une communauté chrétienne autre que celle dans laquelle il a été baptisé. Pourquoi alors le »rebaptiser«? La profession de foi après une catéchèse dans cette Église qui l'accueille actualise ce que son baptême contenait (la promesse) et la communauté lui donne de la célébrer par une profession de foi publique.

L'Église est une: le Christ n'a pas 40 000 corps ... mais un corps et plusieurs membres. Le croyant reçu dans une autre Église sans rebaptême ne sera plus pleinement en communion

avec l'Église catholique mais il ne sera pas exclu de l'unique Église du Christ, alors que ce serait le cas s'il reniait son baptême, qui a été effectué dans la mort et la résurrection du Christ. C'est une question grave et certains catholiques sont peut-être tentés de la minimiser. Par exemple:

»L'Église catholique ne reconnaîtra que le premier baptême, que ce soit en son sein ou ailleurs. Il est important de savoir que, à ses yeux, le second baptême devient un geste formel par lequel la personne se met en dehors de l'Église catholique. Il oblige à une démarche de réconciliation si la personne souhaite y retourner. Peut-être pourrait-on atténuer le scandale ressenti à l'occasion de ce nouveau baptême.«²²

Dans cette proposition, il ne s'agit pas d'atténuer le scandale que constitue le nouveau baptême, à l'aide d'ajustements pastoraux comme ceux mentionnés *supra*, mais il s'agit d'atténuer le scandale *ressenti*! Les auteurs invitent alors les fidèles à la compréhension, à la générosité et à l'humilité, en considérant les passages d'une Église à une autre comme des «évolutions individuelles», que «nous devrions sans doute voir dans l'optique de la souveraineté de Dieu, de la liberté de l'homme et du désir qu'a chacun de servir le Seigneur au mieux. Un raisonnement purement logique pourrait simplement amener à juger que celui qui quitte notre Église s'est forcément trompé et vit maintenant dans l'erreur. Mais, dans une approche plus généreuse, et aussi plus humble, nous pourrions reconnaître qu'il n'a pas pour autant abandonné le Seigneur, même si nous aurions préféré qu'il continue son chemin de foi avec notre Église.»

La question s'est donc déplacée: celle des conditions mises pour l'entrée dans une autre Église, le »rebaptême«, est devenue celle du passage d'une Église à une autre qu'il s'agit d'accueillir dans un bon esprit.

5 Conclusion

Dans le Nouveau Testament le baptême est tantôt le signe du salut, tantôt sa condition. Il est tantôt l'objet de l'annonce, tantôt le fruit de l'annonce. De ce fait, les compréhensions du rôle du baptême dans le salut et l'annonce divergent selon les Églises, de sorte que la compréhension du salut et les modalités de l'annonce missionnaire diffèrent à leur tour, non seulement entre les communautés ecclésiales mais aussi à l'intérieur d'une même Église où un même baptême est célébré. Entre les Églises, les divergences sont, au pire, significatives par une non-reconnaissance du baptême qui a été conféré dans une autre communauté ecclésiale, ce qui mène à un «re-baptême». Cette question sensible est régulièrement abordée dans les dialogues œcuméniques menés depuis le Concile Vatican II, mais la question du rebaptême mérite d'être travaillée pour elle-même. Ces dialogues ont déjà permis d'approfondir les perspectives au point de saisir l'importance d'évangéliser ensemble pour annoncer le salut.

C'est pourquoi il est important de clarifier les divergences dans la compréhension du rôle du baptême pour le salut. Le salut est premier (Jésus nous l'obtient par la Croix) et il est aussi le terme du processus. Mais le baptême pour les uns donne le salut moyennant la foi, même en germe, alors qu'il est pour les autres un signe que le salut advient effectivement pour le baptisé qui professe publiquement sa foi. L'annonce de l'Évangile et du salut est cependant

²² GROUPE NATIONAL DE CONVERSIONS CATHOLIQUES-ÉVANGÉLIQUES, *Évangéliser aujourd'hui. Des catholiques et des évangéliques s'interpellent*, Salvador 2017, 124-125.

au cœur de la mission de tous les baptisés, quelle que soit leur appartenance ecclésiale. Le baptême donne en effet mandat aux baptisés de proclamer la force de l'Évangile pour le salut du monde. A ce titre, le rapprochement dans la connaissance et dans la collaboration missionnaire entre les Églises est un enjeu capital pour la mission de salut de Dieu.

Le regard porté sur le baptême de l'autre est à la fois le signe et le moyen d'une progression en la matière, et il serait dommage de clore à peu de frais la question des rebaptêmes. La collaboration dans la mission est un moyen important pour renforcer l'œcuménisme, à condition que ne soient pas masquées les différences séparatrices des diverses Églises et que les évangélistes soient formés à la pratique de la mission commune. Nos séparations sont toujours sources de souffrances même si nous pouvons éprouver de la joie à évangéliser ensemble. Mais jusqu'où? Dans quel esprit? S'il est clair que l'évangélisation dans un esprit de concurrence, de polémique et de division, de contrainte et de manipulation, est un contre-témoignage, il est clair aussi que l'évangélisation en commun requiert des qualités de respect et une bonne connaissance de son Église comme de ses partenaires, ainsi que du regard qu'ils portent sur leurs propres partenaires. ♦